

Un premier concours photos à Charnècles !

Flâner dans notre village à la recherche de vues originales, insolites, inédites, d'angles surprenants..., pour le plaisir de le redécouvrir, et de le partager à travers un objectif !



Ce concours proposera 2 classements :

- pour les jeunes de 11 à 18 ans sur le thème : « Un lieu de Charnècles pour nous » ;
- pour les adultes sur le thème : « Le village de Charnècles ».

Les photos seront à déposer du 1er juillet au 30 septembre, pour un vote en octobre. Les lauréats verront leurs œuvres exposées en mairie. Un tirage grand format leur sera offert. Le règlement et les formalités d'inscriptions du concours seront accessibles à partir du 15 juin sur le site internet et en mairie.

Concert avec Chansons Buissonnières

Le **samedi 19 juin à 20h00 au gymnase**, venez assister au spectacle de David Sire avec Cerf Badin.

Une échappée belle au pays de l'étonnement, un spectacle multicolore aux chaleureuses histoires, un artiste jongleur de mots et musiques, des guitares et ukulélés, un concert libre et joyeux bourré d'idées et de poésie.

Entrée : 16 € / 13 € (adhérents). Gratuit pour les enfants de 6 à 14 ans venant avec leurs parents. Demi-tarif pour lycéens et étudiants.

Jauge strictement limitée. Réservation obligatoire (SMS ou mail) :
06.79.36.84.71 - chansons38.buissonnieres@wanadoo.fr

En partenariat avec Le Grand Angle de Voiron.



Alerte fraude - Faux agents du Pays Voironnais

De faux agents continuent à sévir sur le territoire. Un ou plusieurs individus malveillants se font actuellement passer pour des agents de collecte du service Gestion des déchets du Pays Voironnais.



Ils proposeraient des calendriers en raison d'étranges et à priori un service d'enlèvement d'encombrants. Le Pays Voironnais ne propose pas ces prestations !

Rappel :

- Les agents du Pays Voironnais portent des tenues spécifiques (identifiées avec le logo du Pays Voironnais) et sont munis d'une carte professionnelle que vous pouvez leur demander à tout instant.
- Le passage des agents du Pays Voironnais en porte à porte a pour seul objectif de vous informer sur le tri ou la réduction des déchets.
- Aucun agent du service n'est habilité à percevoir de l'argent dans le cadre de ses missions. Ils ne vous réclameront en aucun cas des paiements par chèque, espèces ou CB !

Nous vous invitons à rester particulièrement vigilants et à signaler tout démarchage frauduleux aux services de police.

Gestion de la population canine dans l'espace public

Charnècles, par son territoire rural nous offre de multiples activités de plein air : promenade, vélo, jogging, chasse.... Et pour les détenteurs de chiens, la promenade en pleine nature en leur compagnie est synonyme de bien-être et d'harmonie dans la construction de leur relation mutuelle.

Mais pour que le plaisir des uns ne deviennent pas source d'angoisses, d'insécurité, d'incidents plus ou moins graves pour les autres, certaines règles se doivent d'être respectées.

L'arrêté municipal n°057/2017 du 24 novembre 2017 règlemente la gestion de la population canine sur la voie publique et dans les lieux et espace publics.

En voici quelques articles :

- Article 1 : il est interdit de laisser les chiens divaguer seuls et sans maître ou gardien sur les places jardins, espaces verts et voies publiques de la commune.
- Article 2 : il est strictement interdit de laisser circuler sur la voie publique, dans les lieux et espaces publics et dans le périmètre du marché hebdomadaire les chiens sans qu'ils soient tenus en laisse.
- Article 4 : tout propriétaire ou possesseur d'animaux est tenu de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité, la sûreté et la salubrité publique.
- Article 12 : [...]Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Renage, la police municipale de Renage, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.



L'arrêté dans son intégralité est consultable sur le site de la commune, rubrique VIE MUNICIPALE / Arrêtés.

De plus, nous attirons votre attention sur la réglementation particulière qui encadre les chiens dits « dangereux », classés en deux catégories distinctes (loi n°2008-582 du 20 juin 2008). Elle implique pour leurs maîtres des obligations à connaître et des précautions à prendre.



Nettoyage du village

130 kg !, c'est le poids total des déchets qui ont été collectés, triés, et emmenés en déchetterie, par les presque 50 bénévoles de Charnècles ou d'ailleurs (2 Rivois étaient présents), dans la matinée du samedi 29 mai, sur les chemins et dans les bas-côtés des routes du village. Une journée réussie, mais diminuer les déchets est l'affaire de tous !

Modification n°2 du PLU - Enquête Publique

Par arrêté n°2021-056 du 19 mai 2021, madame le maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme. L'enquête publique se déroulera du 14 juin au 1er juillet 2021 inclus. Cette démarche est rendue nécessaire par un échange de terrain entre la commune et un propriétaire privé, réalisé sous le mandat précédent, qui modifie le périmètre de l'OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) n°2 dite « des écoles ».

Conformément à la décision du Président du Tribunal Administratif de Grenoble, Monsieur Patrick JANOLIN est désigné en qualité de Commissaire enquêteur pour mener l'enquête susvisée.

Le dossier de modification de PLU sera consultable sur le site internet de la commune (rubrique MAIRIE/Urbanisme), et un poste informatique sera mis à disposition en mairie pour permettre au public de consulter le dossier, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat.

Un registre d'enquête à feuillets non mobiles sera déposé en mairie pendant la durée de l'enquête publique afin que chacun puisse y inscrire ses avis aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Charnècles, les :

- lundi 14 juin de 9h à 12h
- samedi 19 juin de 9h à 12h
- jeudi 1er juillet de 15h30 à 18h30



Travaux



Gravillons : la campagne annuelle d'emplois (rebouchage des trous) sur la majorité des chaussées de Charnècles vient de s'achever. Selon la procédure, un délai d'un mois et demi est imposé avant le passage de la balayeuse.

La présence de gravillons rend les chaussées dangereuses. Redoublez de prudence, adaptez votre vitesse.



Éclairage public : la rénovation globale du parc d'éclairage public va débuter mi-juin. 153 points lumineux (soit la totalité) vont être remplacés par des éclairages LED. Cette opération, financée à 80% par le syndicat TE38, permettra des économies d'énergie et de maintenance.

Panneaux d'affichage

Notre village dispose de multiples supports de communication : un site internet, un panneau lumineux, une page Facebook, les bulletins mensuels et semestriels, ... mais aussi des panneaux d'affichage.

La vétusté de ces derniers amène la municipalité à un travail de réflexion sur leur remplacement. Vous pouvez nous faire part de vos suggestions quant à leurs emplacements (panneaux à déplacer ou à ajouter), à l'adresse participationcitoyenne@ville-charnecles.fr.

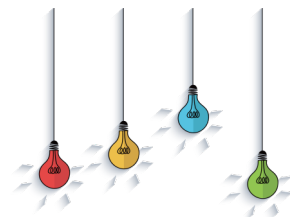


Nouveaux arrivants

Vous vous êtes installés à Charnècles après le 1^{er} janvier 2020 ? Signalez-vous en mairie afin que nous puissions vous inviter à la journée d'accueil des nouveaux arrivants, qui se tiendra en septembre en marge du forum des associations. Vous pourrez découvrir et vous informer sur votre nouveau village, échanger avec les élus et les dirigeants d'associations.

Budget participatif - plus que quelques semaines

Nous vous avons invité à participer directement aux choix de la municipalité en matière d'investissement publics en proposant des idées, des projets d'intérêts général pour notre village et ses habitants. Nous vous rappelons que la date de clôture des dépôts de dossier (en mairie ou par courriel à participationcitoyenne@ville-charnecles.fr) est fixée au 26 juin 2021.



Charnècles à l'honneur au musée Dauphinois - c'est reparti

L'exposition dédiée aux cultures cyclistes au Musée Dauphinois, prévue cet hiver et que nous vous présentons dans Aujourd'hui à Charnècles n°4 de novembre 2020, est ouverte du 19 mai au 4 juillet 2021. Plusieurs photographies, cartes-photos ou cartes postales représentant des personnes du village et des manifestations tacoules (à vélo évidemment !) y sont exposées.

Correspondance Dauphiné Libéré

Depuis plus de cinquante ans le Dauphiné Libéré entre dans beaucoup de foyers isérois, voire plus. La venue des médias modernes a modifié la manière d'appréhender l'actualité mais les informations locales, départementales, et aussi nationales et internationales peuvent toujours se lire à travers les quotidiens.

Aussi, si vous avez envie de faire participer le plus grand nombre de lecteurs à la vie de votre association, à un rassemblement familial (naissance, anniversaire, mariage, décès ou autre) ou entre amis ou échanger sur notre village (son histoire, son avenir...) les colonnes vous sont ouvertes en contactant Marie-Claire Tirard-Gatel, correspondante locale, au 06 30 44 73 84 ou mariecl50@orange.fr.

Charnècles Loisirs

Un voyage en Bretagne du sud est programmé du 12 au 17 septembre 2021 pour les adhérents. Une réunion de présentation par le voyageur aura lieu le 15 juin à 18 heures dans la salle municipale « Ri d'Olon » sous le gymnase.

Élections Régionales et Départementales - 20 et 27 juin 2021

Le contexte sanitaire nous oblige à mettre en place un protocole précis. Merci de prendre connaissance des consignes ci-dessous et de les respecter lors du scrutin :

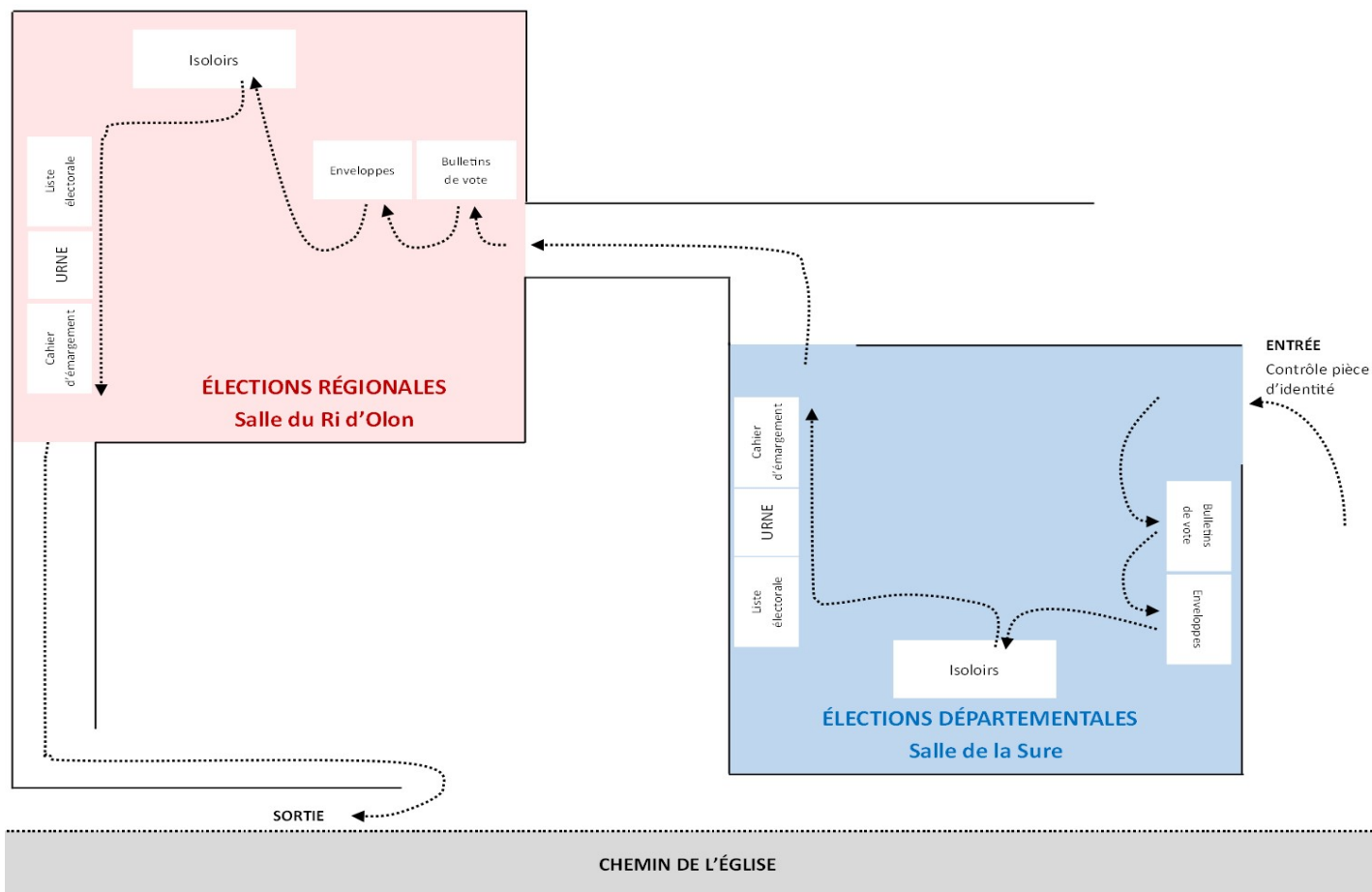
Une pièce d'identité avec photo est OBLIGATOIRE Il est recommandé d'avoir également sa **carte d'électeur**

Prévoyez d'apporter votre propre **stylo** pour l'émargement

Les bureaux de votes (un pour élire les conseillers départementaux, un pour élire les conseillers régionaux) se tiendront dans les **salles sous le gymnase**. L'entrée se fera par le côté droit (salle de la Sure), et la sortie par l'avant (salle du Ri d'Olon), il ne sera pas possible de faire demi-tour

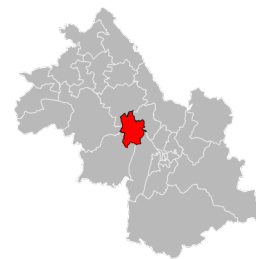
Le **nombre de personnes** présentes simultanément dans les salles sera **limité**. L'attente se fera à l'extérieur, dans le respect des distanciations

Port du masque obligatoire. Gel hydroalcoolique (mis à disposition par la municipalité) **obligatoire** dès l'entrée



Qu'est-ce qu'un conseiller départemental ? Il s'agit des personnes qui vont siéger, pour 6 ans, au Conseil Départemental de l'Isère (anciennement Conseil Général). Ils sont au nombre de 58. Charnècles fait partie du canton de Tullins (13 communes, 2 conseillers, 3 listes de 2 candidats + 2 remplaçants).

Les compétences du Conseil Départemental : action sociale (aide à l'enfance, PMI, handicap, personnes âgées, maintien à domicile, RSA...), éducation (construction et entretien des collèges), transports, sécurité incendie, actions culturelles et sportives.



Qu'est-ce qu'un conseiller régional ? Il s'agit des personnes qui vont siéger, pour 6 ans, au Conseil Régional de région Auvergne-Rhône-Alpes. Ils sont au nombre de 204, dont 34 pour le département de l'Isère (9 listes de 34 candidats).



La région a pour mission de contribuer au développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique du territoire. Plus particulièrement : les transports routiers interurbains, les TER, les aéroports, les lycées, la formation professionnelle, l'aménagement du territoire et l'environnement,

Horaires d'ouverture au public de la mairie (en orange, accueil téléphonique uniquement)

Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 9h - 12h - **Lundi** : 15h30 - 17h30 - **Jeudi** : 15h30 - 17h30 - **Vendredi** : 13h30 - 16h